

<https://enseignants.se-unsa.org/Revalorisation-retraites-l-agenda-du-chantier-ministeriel>



Revalorisation-retraites : l'agenda du chantier ministériel

- Chantier revalo - retraites -

Date de mise en ligne : jeudi 23 janvier 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

À la suite de la réunion du lundi 13 janvier le SE-Unsa a obtenu des modifications par rapport à la proposition initiale du ministère :

- l'intégration des psychologues de l'Éducation nationale et des CPE dans le chantier de réformes des retraites ;
- la mention explicite de la prise en compte des fins de carrières.

Le chantier s'organisera sous la forme d'ateliers de travail pour le premier et le second degré mais autour de thématiques identiques dans un premier temps puis d'ateliers communs dans un second temps.

Agenda

- Pour le 1er degré : les 23/01, 28/01, 04/02, 06/02
- Pour le 2d degré : les 24/01, 29/01, 05/02, 07/02

Contenu des premiers ateliers

- Gestion des parcours professionnels (entrée dans le métier, déroulement et fin des carrières / gestion individualisée et de proximité) ;
- Synthèse des 3 premières séances et examen de premiers scénarios de revalorisation ;
- Examen des missions des enseignants dans le but d'objectiver les missions visibles et invisibles, notamment en matière de suivis individualisés des élèves, de la relation aux familles et de la continuité du service public ;
- Compléments aux réunions de novembre et décembre 2019 : cartographie des indemnités et primes
- Amélioration du fonctionnement des collectifs pédagogiques.

Et après ?

Des ateliers communs auront lieu à partir du 26/02 autour des thématiques suivantes :

- Formation : schéma directeur de la formation pour concrétiser un nouvel effort de formation et renouveler l'offre, le compte personnel de formation...
- Qualité de vie au travail et amélioration de la condition enseignante : santé au travail, action sociale (logement, protection sociale complémentaire...), modalités de travail...
- Égalité professionnelle femme/homme dans la continuité du groupe de travail déjà mis en place afin d'aboutir à un plan égalité professionnelle femme/homme.

Des chantiers concernant les autres personnels du ministère feront l'objet de travaux parallèles dans le cadre de l'agenda social.

Dans le cadre de ces négociations, le SE-Unsa veillera à ce que les engagements du ministère et de l'exécutif au sujet de la revalorisation des personnels soient tenus, que la revalorisation permette effectivement de garantir le niveau des pensions, mais qu'elle permette également la revalorisation de tous les personnels sans qu'il ne soit question d'alourdir les charges de travail des personnels.